# DISTRICT du VAR de Football – DEPARTEMENT TECHNIQUE FOOT EDUCATIF

## U13F – FESTIVAL FOOT PITCH - ORGANISATION et REGLEMENT

1er Tour FESTIVAL FOOT PITCH - Samedi 22 Janvier 2022

14 EQUIPES: 2 SITES

2 Poules de 5 Equipes

Les 3 premiers de chaque poule sont qualifiés pour la FINALE DEPARTEMENTALE

1 Poule de 4 Equipes

Les 2 premiers de cette poule sont qualifiés pour la FINALE DEPARTEMENTALE

#### Durée des rencontres :

- 4 matchs de 15 minutes pour les poules de 5 équipes.
- 3 matchs de 20 minutes pour la poule de 4 équipes.

Reste après le 1er Tour : 8 EQUIPES

# DEROULEMENT DE L'APRES-MIDI

13 H 30 : Accueil des Equipes (Fiche : d'Identité)

**14 H 00 à 17 H 00** : Matchs de Poule (voir détail ci-joint)

A la fin de chaque match, en cas d'égalité, les 2 équipes seront départagées par l'épreuve de Tirs au But

A l'issue de ces matchs un classement sera effectué comme suit :

1 – Nombre de points obtenus par les équipes durant les matchs

Gagné: 4 points – Nul: 5 Tirs au But (Vainqueur 3 points – Perdant 2 points) - Perdu: 1 point

- 2 En cas d'égalité entre 2 équipes : par le goal avérage particulier : résultat de la rencontre les ayant opposés (le résultat des tirs au but est pris en compte pour départager les 2 équipes) 3 En cas d'égalité entre 3 ou 4 équipes celles-ci seront départagées par le goal avérage général (différence de buts)
- 4 En cas de nouvelle égalité, c'est l'équipe qui aura marqué le plus de buts
- 5 En cas de nouvelle égalité, c'est l'équipe qui aura encaissé le moins de buts
- 6 En cas d'égalité persistante, un test de jongleries sera organisé pour départager ces équipes ( 8 meilleurs résultats et si égalité persistante 9, 10, 11, 12 )

NOTA : Les litiges, réclamations, suite disciplinaire seront examinés à la fin de chaque rencontre ainsi que les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés par le responsable du Département Technique présent sur le site.

### **IMPORTANT**

- 1 La fiche d'identité de l'équipe devra être dûment remplie et remise, à l'arrivée des équipes, au responsable désigné sur le site par le District du Var.
- 2 En cas de retard ou d'empêchement de dernière minute, le dirigeant de l'équipe est tenu d'en informer au plus tôt le Département Technique : MME. Ludivine REGNIER (CTD PPF) tél. 06 08 28 92 25 ou M. Amin ARROUB (CTD DAP) tél. 06 74 29 29 09 ou M. Guy BOURICHA tél. 06 71 58 42 72 qui répercuteront auprès des responsables des sites afin de ne pas perturber le déroulement de la journée.
- 3 Seuls 2 responsables majeurs et licenciés auront accès au terrain